




# PILOTAGE

PLAN AIR

ADAPTATION

ATTÉNUATION

N°74	ENGAGEMENT DU GRAND REIMS DANS LE PROGRAMME « TERRITOIRE ENGAGÉ TRANSITION ÉCOLOGIQUE » DE L'ADEME AVEC LE DOUBLE LABEL « CLIMAT - AIR - ÉNERGIE » ET « ÉCONOMIE CIRCULAIRE » PERMETTANT L'ANIMATION ET LE SUIVI DES INDICATEURS DE LA STRATÉGIE BAS CARBONE
<b>AMBITION</b>	-
<b>DESCRIPTION DE L'ACTION</b>	<p>Le management de la stratégie bas carbone se construit autour de trois enjeux principaux, la formation des décideurs, l'animation de la stratégie bas carbone et le suivi des indicateurs de pilotage et la mise en œuvre d'une démarche de résilience du territoire.</p> <p>Cette action permet de décliner les outils à mobiliser concernant l'animation et le suivi.</p> <p>Dans le cadre du programme « territoire engagé - transition écologique » (Territoire engagé), l'ADEME accompagne les collectivités dans une stratégie globale d'amélioration continue pour la transition écologique. Il s'agit d'un accompagnement complet sur les démarches de transition écologique, destiné aux communes et aux EPCI. Ce programme est composé de deux labels complémentaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le label économie circulaire qui prend en compte les 7 axes de l'économie circulaire et notamment la gestion des déchets et l'Écologie Industrielle et Territoriale (EIT) ;</li> <li>- le label climat - air - énergie, qui se substitue au précédent label énergie. Ce label est la déclinaison française du label « European Energy Award » (EEA), label européen de référence en matière de transition énergétique des collectivités.</li> </ul> <p>Le fonctionnement de ces labels s'inscrit dans un système de qualité basé sur une démarche progressive d'amélioration continue, des premiers pas jusqu'à l'excellence. La démarche est basée sur les compétences de l'EPCI (ville et / ou agglomération).</p> <p>Le label climat - air - énergie est constitué d'un référentiel à 61 mesures réparties dans 6 domaines. Ce référentiel est ainsi une lecture complète des compétences intégrant une démarche de transition écologique. L'implication dans la démarche en parallèle de l'élaboration de la stratégie bas carbone permet la construction d'un outil de pilotage partagé avec de nombreuses collectivités. Le label se décline en 5 niveaux de performance. Le niveau de la collectivité est validé par un audit externe pour une durée de 4 ans.</p> <p>Le label économie circulaire s'organise en 5 axes. La direction des déchets utilise actuellement le référentiel sans mener une labellisation. À noter que les axes de l'EIT et de gouvernance sont à ce jour incomplets.</p> <p>L'ADEME accompagne les collectivités engagées dans les deux labels du programme « territoire engagé », via le dispositif « accélérateur de transitions », selon deux modalités financières distinctes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'aide au changement de comportement qui consiste en un soutien au financement d'un poste, basé sur une obligation de moyens ;</li> <li>- un Contrat d'Objectif Territorial (COT), dans le cadre d'un PTRTE, qui définit entre la collectivité et l'ADEME un objectif de progression. Les financements sont en partie conditionnés à l'atteinte d'objectifs prédéfinis.</li> </ul> <p>Le Grand Reims ambitionne de candidater aux labels climat - air - énergie et économie circulaire. La ville de Reims pourra également se positionner dans ces labels au regard des moyens mutualisés des deux collectivités.</p> <p>Cette action s'intègre dans le cadre du contrat métropolitain / PTRTE par la fiche-action n°29 : management de la stratégie bas carbone - PCAET.</p>
<b>INDICATEURS DE SUIVI DE MISE EN ŒUVRE</b>	Délibération d'engagement de la ville de Reims et du Grand Reims Indicateurs définis dans les labels
<b>OBJECTIF</b>	À définir à l'issue du diagnostic dans l'atteinte d'une progression des labels
<b>PORTEURS D'ACTION</b>	Grand Reims et ville de Reims - directions de la transition écologique - des déchets

<b>PARTENAIRES</b>	Grand Est Grand Reims - direction du développement économique, du commerce et de l'enseignement supérieur Directions de la ville de Reims et du Grand Reims ADEME Partenaires de la stratégie bas carbone
<b>FINANCEUR</b>	ADEME
<b>MOYENS HUMAINS</b>	1 ETP (poste existant vacant)
<b>MOYENS FINANCIERS</b>	À définir selon la candidature d'un contrat d'objectif territorial
<b>PLANNING</b>	2022 : candidature et démarrage du diagnostic Engagement dans les labels Audit à définir selon l'état d'avancement
<b>PUBLICS CIBLES</b>	Organisation de la ville de Reims et du Grand Reims Acteurs de la stratégie bas carbone
<b>OBJECTIFS DÉVELOPPEMENT DURABLE</b>	  

# PILOTAGE

ADAPTATION

N°75	MISE EN ŒUVRE D'UNE DÉMARCHE DE GOUVERNANCE AUTOUR DE LA RÉSILIENCE DU TERRITOIRE DU GRAND REIMS
<b>AMBITION</b>	-
<b>DESCRIPTION DE L'ACTION</b>	<p>Le pilotage de la stratégie bas carbone se construit autour de trois enjeux principaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la formation ;</li> <li>- l'animation de la stratégie bas carbone et le suivi des indicateurs de pilotage ;</li> <li>- la mise en œuvre d'une démarche de résilience du territoire.</li> </ul> <p>La pandémie de Covid-19 vient rappeler que les chocs et les crises prennent souvent des formes imprévisibles. Les collectivités, en première ligne de cette crise sanitaire, éprouvent leurs vulnérabilités, mais révèlent, dans le même temps, leur capacité à réagir et à s'adapter, voire se transformer, dans l'espoir d'être mieux préparées à de futures perturbations, par exemple celles qui seront liées au changement climatique.</p> <p>Le Grand Reims met déjà en œuvre différents projets permettant l'adaptation du territoire aux effets du changement climatique. Cependant, ces projets sont portés de manière sectorielle par les directions compétentes avec une vision très technique et donc sans démarche globale avec une gouvernance spécifique de résilience du territoire. De plus, ces projets portent essentiellement sur les risques physiques du changement climatique (pluies extrêmes, canicules, sécheresses) et peu sur les risques de transition (découlant de la contrainte imposée aux acteurs économiques et politiques pour limiter les émissions de gaz à effet de serre). De la même manière, il est nécessaire d'identifier la vulnérabilité du territoire aux dépendances économiques, à la raréfaction de certaines ressources naturelles, au déclin de la biodiversité ou encore aux inégalités et précarités sociales du territoire.</p> <p>Dans ce contexte, le Grand Reims souhaite s'engager dans la dynamique de résilience de ses services, dans une évaluation des politiques publiques et des projets ainsi que dans la création d'une communauté d'acteurs de la résilience à l'échelle de la Communauté urbaine.</p> <p>Cette action s'intègre dans le cadre du contrat métropolitain / PTRTE par la fiche-action n°29 : management de la stratégie bas carbone - PCAET.</p>
<b>INDICATEUR DE SUIVI DE MISE EN ŒUVRE</b>	À définir dans le cadre de la construction de la démarche
<b>OBJECTIF</b>	Mise en œuvre d'une démarche de gouvernance
<b>PORTEUR D'ACTION</b>	Grand Reims - direction de la transition écologique
<b>PARTENAIRES</b>	<p>Grand Est            Grand Reims / ville de Reims - directions des espaces verts - de l'eau et de l'assainissement - de l'urbanisme, de la planification, de l'aménagement et de l'archéologie - mission ville et territoire durables - fabrique des espaces publics...</p> <p>Communes            CEREMA            Grand Est            ADEME            Acteurs du territoire dont le Conseil de développement</p>
<b>FINANCEURS</b>	<p>Grand Reims            CEREMA            ADEME</p>
<b>MOYENS HUMAINS</b>	0,5 ETP poste existant vacant
<b>MOYENS FINANCIERS</b>	À préciser - estimation de 50 000 € / an
<b>PLANNING</b>	-



<b>PUBLICS CIBLES</b>	Communes Habitants du territoire
<b>OBJECTIFS DÉVELOPPEMENT DURABLE</b>	   

# PILOTAGE

PLAN AIR

ADAPTATION



ATTÉNUATION

N°76	MISE EN PLACE D'UNE FORMATION SUR LA THÉMATIQUE CLIMAT-AIR-ÉNERGIE POUR LES VICE-PRÉSIDENTS, LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES DÉLÉGUÉS ET LES DIRECTEURS DU GRAND REIMS
<b>AMBITION</b>	-
<b>DESCRIPTION DE L'ACTION</b>	<p>La stratégie bas carbone du Grand Reims fixe les grands objectifs sur les enjeux climat-air-énergie avec notamment la réduction de 2,5 % par an des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2026 puis 3 % par an d'ici 2030. De plus, certaines de ces actions sont portées par des partenaires du Grand Reims et d'autres sont directement à la main de la collectivité à travers ses compétences et son fonctionnement.</p> <p>Pour être exemplaire, l'implication de l'ensemble des élus, des conseillers communautaires délégués et des directeurs est absolument nécessaire. Nombreux parmi eux sont déjà sensibles aux enjeux de changement climatique et de pollution de l'air mais manquent parfois de connaissances spécifiques. De plus, les niveaux de connaissance sont très hétérogènes au sein des différentes catégories de décideurs publiques (élus, conseillers communautaires délégués, directeurs).</p> <p>Pour faire face à ce constat, le Grand Reims souhaite initier un programme de formation aux enjeux climat-air-énergie adapté pour chaque typologie d'acteur.</p> <p>Ainsi, dans un premier temps, le Grand Reims engagera des échanges avec chacun des acteurs pour identifier leurs attentes sur le contenu et le format de ce programme de formation.</p>
<b>INDICATEUR DE SUIVI DE MISE EN ŒUVRE</b>	Nombre de vice-présidents, de conseillers communautaires délégués et de directeurs ayant suivi la formation sur la thématique climat-air-énergie
<b>OBJECTIF</b>	À définir
<b>PORTEUR D'ACTION</b>	Grand Reims - direction de la transition écologique
<b>PARTENAIRES</b>	Élus Conseillers communautaires délégués Ensemble des directeurs de la Ville de Reims et du Grand Reims
<b>FINANCEUR</b>	Grand Reims
<b>MOYENS HUMAINS</b>	À définir
<b>MOYENS FINANCIERS</b>	À définir
<b>PLANNING</b>	2 <sup>e</sup> semestre 2022 : définition du contenu et du format du programme de formation en concertation avec chaque type d'acteur 2023 : mise en place de la formation
<b>PUBLICS CIBLES</b>	Élus Conseillers communautaires délégués Ensemble des directeurs de la Ville de Reims et du Grand Reims
<b>OBJECTIFS DÉVELOPPEMENT DURABLE</b>	 

# PILOTAGE

ADAPTATION

ATTÉNUATION

N°77	SENSIBILISATION DES ÉLUS DU TERRITOIRE AUX ENJEUX CROISÉS DE L'URBANISME ET DU CLIMAT
<b>AMBITION</b>	-
<b>DESCRIPTION DE L'ACTION</b>	<p>L'urbanisme, en tant qu'ensemble des sciences, des techniques et des arts relatifs à l'organisation et à l'aménagement des espaces urbains, a des impacts directs et indirects sur le climat, la biodiversité, la gestion des eaux pluviales, les paysages, l'adaptation au changement climatique, etc. Dans ce contexte, les élus communaux, via leurs compétences notamment sur l'élaboration des plans locaux d'urbanisme ou la délivrance des permis de construire, ont des responsabilités importantes.</p> <p>La loi Climat et résilience, publiée le 24 août 2021, emporte de nombreuses dispositions qui concernent directement les collectivités. La mesure phare de la loi est la fixation d'un nouvel objectif national d'absence de toute artificialisation nette des sols en 2050. Afin d'atteindre cet objectif, le rythme de l'artificialisation des sols dans les dix prochaines années doit être tel que, sur cette période, la consommation totale d'espace observée à l'échelle nationale soit inférieure à la moitié de celle observée sur les dix années précédant le 24 août 2021. En l'occurrence, sur le Grand Reims, la surface urbanisée s'est accrue de 770 ha sur la période 2009-2019.</p> <p>L'atteinte de cet objectif nécessitera des mesures fortes portées à l'échelle communale et intercommunale. Ainsi, le Grand Reims envisage l'élaboration d'un (ou de plusieurs) plan local d'urbanisme intercommunal. Cependant, pour bien s'approprier ces mesures importantes, il est nécessaire que les élus aient reçu toutes les informations et les réponses à leurs questions concernant les enjeux croisés de l'urbanisme et du climat.</p> <p>Dans ce contexte, le Grand Reims souhaite proposer des ateliers de sensibilisation des élus aux impacts directs et indirects de l'urbanisme. Ces ateliers pourront, par exemple, se tenir à l'occasion des conférences de territoire. Le format définitif sera élaboré en concertation avec les élus des 143 communes du Grand Reims.</p>
<b>INDICATEUR DE SUIVI DE MISE EN ŒUVRE</b>	Nombre d'ateliers réalisés, nombre d'élus sensibilisés
<b>OBJECTIF</b>	À définir
<b>PORTEUR D'ACTION</b>	Grand Reims - direction de l'urbanisme, de la planification, de l'aménagement et de l'archéologie
<b>PARTENAIRES</b>	Grand Reims - directions de la transition écologique, des mobilités et des transports, de l'eau et de l'assainissement AUDRR
<b>FINANCEUR</b>	Grand Reims
<b>MOYENS HUMAINS</b>	À définir
<b>MOYENS FINANCIERS</b>	À définir
<b>PLANNING</b>	2022 : définition du format et lancement des premiers ateliers
<b>PUBLICS CIBLES</b>	Élus des 143 communes du Grand Reims
<b>OBJECTIFS DÉVELOPPEMENT DURABLE</b>	 





# PILOTAGE

PLAN AIR

ADAPTATION

ATTÉNUATION

N°78	MISE EN PLACE D'OUTILS DE SENSIBILISATION GRAND PUBLIC SUR LA THÉMATIQUE CLIMAT - AIR - ÉNERGIE ET COMMUNICATION DES BONNES PRATIQUES RÉALISÉES PAR LES HABITANTS
<b>AMBITIONS</b>	<p>Augmenter la part de véhicules faibles émissions</p> <p>Augmenter la part modale des transports en commun dans les déplacements sur le Grand Reims</p> <p>Augmenter la part modale du vélo dans les déplacements réalisés sur le Grand Reims</p> <p>Augmenter la part modale de la marche à pied dans les déplacements</p> <p>Augmenter le nombre de rénovations performantes de logements</p>
<b>DESCRIPTION DE L'ACTION</b>	<p>Le plan d'actions du Grand Reims doit permettre au territoire de contribuer à l'atteinte de l'objectif de neutralité carbone à l'échelle de la France. Les actions engagées ou à engager nécessitent l'implication des citoyens.</p> <p>La transition écologique et énergétique, notamment dans les domaines du logement, des mobilités, de l'urbanisme, des déchets et de l'alimentation impacte nos habitudes et modes de vie. Aujourd'hui nous constatons un déficit important de connaissance autour des enjeux d'une démarche de transition écologique et de l'impact du changement climatique.</p> <p>Toutefois, certains gestes individuels peuvent avoir des conséquences positives ou négatives sur le climat impliquant que l'information des habitants sur ces sujets est aujourd'hui une démarche à engager.</p> <p>Une stratégie globale de sensibilisation devra être engagée et prenant en compte :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la sensibilisation du grand public via des campagnes de communication, la participation du Grand Reims à des événements du territoire, la préparation de rédactionnels dans le magazine Grand Reims... Parmi les pistes à développer, la mise en avant de bonnes pratiques d'habitants du territoire pourra être une démarche vertueuse démontrant la possibilité de réduire son impact tout en conservant un cadre de vie agréable. Des partenariats sont à engager avec les acteurs associatifs du territoire et des outils existants de sensibilisation pourront être utilisés (La fresque du climat - MyCO2 par exemples) ;</li> <li>- la sensibilisation des scolaires et notamment des collégiens, enclenchée en 2022 avec la participation de deux volontaires en service civique, devra être consolidée par un partenariat avec le Rectorat ;</li> <li>- la formation des porteurs d'événementiels dans une démarche d'éco-manifestation en se basant sur le référentiel engagé par l'association EMERGE. Une stratégie bas-carbone est aujourd'hui également prise en compte dans l'élaboration de la candidature Reims 2028, Capitale européenne de la Culture.</li> </ul>
<b>INDICATEURS DE SUIVI DE MISE EN ŒUVRE</b>	<p>Nombre d'actions engagées</p> <p>Nombre de fresques du climat réalisées</p> <p>Nombre de collégiens sensibilisés</p> <p>Nombre de partenariats</p>
<b>OBJECTIF</b>	<p>Mettre en place une stratégie de sensibilisation du grand public aux thématiques climat - air - énergie</p>
<b>PORTEUR D'ACTION</b>	<p>Grand Reims - direction de la transition écologique</p>
<b>PARTENAIRES</b>	<p>Grand Est</p> <p>Marne</p> <p>Communes</p> <p>Reims Capitale européenne de la Culture 2028</p> <p>Grand Reims - directions de la communication - des territoires - de l'événementiel et de la communication managériale</p> <p>Ville de Reims - directions de la jeunesse - de l'éducation</p> <p>Associations du territoire engagées dans la transition écologique</p> <p>ALE 08 - GECLER - EMERGE - Fresque du climat - Carbone 4</p> <p>Éducation nationale</p> <p>Atmo Grand Est</p> <p>Bailleurs</p>



<b>FINANCEUR</b>	-
<b>MOYENS HUMAINS</b>	À évaluer selon la stratégie et les cibles retenues 2 volontaires en service civique
<b>MOYENS FINANCIERS</b>	À définir
<b>PLANNING</b>	2022 : démarrage d'une mission en service civique - rédaction d'une stratégie de sensibilisation et d'un plan de communication
<b>PUBLICS CIBLES</b>	Habitants et acteurs du territoire Scolaires Communes
<b>OBJECTIFS DÉVELOPPEMENT DURABLE</b>	   



# PILOTAGE

ADAPTATION

ATTÉNUATION

N°79	RÉALISATION DE L'ÉVALUATION CLIMAT DU BUDGET DE LA VILLE DE REIMS ET DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE
<b>AMBITION</b>	-
<b>DESCRIPTION DE L'ACTION</b>	<p>Il est apparu nécessaire, pour compléter la politique en faveur du développement durable, d'analyser les dépenses budgétaires sous le prisme du climat, afin de mesurer leur impact en la matière.</p> <p>I4CE (Institut de l'Économie pour le Climat) a proposé une méthodologie, validée par France Urbaine, en accès libre adaptée aux collectivités territoriales, qui tient compte de leur nomenclature comptable.</p> <p>La méthode consiste à évaluer chaque ligne du budget, en classant chaque dépense en différentes catégories : très favorable au climat, plutôt favorable, neutre, défavorable ou indéfinie.</p>
<b>INDICATEURS DE SUIVI DE MISE EN ŒUVRE</b>	Comparaison d'un exercice à l'autre de l'évolution des dépenses très favorables au climat, plutôt favorables, neutres, défavorables ou indéfinies permettant de voir l'évolution en % des dépenses « très/plutôt favorables ».
<b>OBJECTIFS</b>	<p>Élaborer une évaluation climat du budget de la Ville de Reims et du Grand Reims à partir de 2022 pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- connaître l'impact des dépenses de nos collectivités sur le climat, les mesurer, de les faire évoluer vers les catégories favorables et très favorables,</li> <li>- sensibiliser chaque acteur de ces deux administrations sur les préoccupations environnementales pour aller vers une prise en compte systématique de ces enjeux dans les projets et politiques.</li> </ul> <p>Affiner la taxonomie de la méthode en intégrant, aux critères de classement, les ambitions de la stratégie bas carbone, afin d'évaluer la cohérence entre les budgets votés et les objectifs fixés à travers la stratégie bas carbone.</p>
<b>PORTEUR D'ACTION</b>	Grand Reims - direction de la transition écologique
<b>PARTENAIRES</b>	Grand Reims - direction des finances, du contrôle de gestion et des achats Directions du Grand Reims
<b>FINANCEUR</b>	S0
<b>MOYENS HUMAINS</b>	Moyens humains existants
<b>MOYENS FINANCIERS</b>	S0
<b>PLANNING</b>	Évaluation climat du compte administratif 2021, au premier semestre 2022. Désignation de directions pilotes pour un déploiement de la méthode moment de l'exécution comptable au deuxième semestre 2022
<b>PUBLICS CIBLES</b>	Élus de la ville de Reims et du Grand Reims Directeurs et responsables budgétaires des directions des deux collectivités
<b>OBJECTIFS DÉVELOPPEMENT DURABLE</b>	 

# PILOTAGE

ATTÉNUATION

N°80	CONSTRUCTION DU PLAN D' ACTIONS ASSOCIÉ AU BILAN D'ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE DU PATRIMOINE ET DES COMPÉTENCES DE LA VILLE DE REIMS ET DU GRAND REIMS
<b>AMBITIONS</b>	Augmenter la part de véhicules faibles émissions dans le parc de véhicules Diminuer la consommation de fioul dans le secteur tertiaire Diminuer la consommation de gaz dans le secteur tertiaire Augmenter la production d'énergies renouvelables sur le territoire
<b>DESCRIPTION DE L'ACTION</b>	En 2022, la ville de Reims et le Grand Reims élaborent leur Bilan d'émissions de gaz à effet de serre (BEGES) sur les scopes 1 et 2 et sur une partie significative du scope 3. À l'issue de ce diagnostic portant sur environ 450 sites (300 à la Ville + 150 au Grand Reims), des préconisations seront émises sur les actions à mettre en œuvre permettant la diminution des émissions de gaz à effet de serre.  Sur la base de ce travail, le Grand Reims élaborera une stratégie avec des objectifs quantifiés et des jalons à 2026 et 2030 associés à un plan d'action complet réalisé en collaboration avec l'ensemble des directions de la ville de Reims et du Grand Reims, en cohérence avec la trajectoire carbone définie par le comité de pilotage de la stratégie bas carbone.
<b>INDICATEURS DE SUIVI DE MISE EN ŒUVRE</b>	Réalisation du BEGES et mise à jour triennale. Élaboration du plan d'actions
<b>OBJECTIFS</b>	Réaliser le BEGES d'ici fin 2022 Élaboration des objectifs et du plan d'actions d'ici le 2 <sup>e</sup> semestre 2023
<b>PORTEUR D'ACTION</b>	Grand Reims - direction de la transition écologique
<b>PARTENAIRES</b>	Ensemble des directions de la ville de Reims et du Grand Reims
<b>FINANCEURS</b>	Grand Reims et ville de Reims Partenaires à mobiliser selon le plan d'actions
<b>MOYENS HUMAINS</b>	À définir selon le plan d'actions associé
<b>MOYENS FINANCIERS</b>	30 000 € TTC pour l'élaboration du BEGES Moyens du plan d'actions à définir
<b>PLANNING</b>	2022 : élaboration du BEGES 2023 : élaboration des objectifs et du plan d'actions
<b>PUBLICS CIBLES</b>	Directions de la ville de Reims et du Grand Reims
<b>OBJECTIFS DÉVELOPPEMENT DURABLE</b>	 